

DÉFENDONS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ SIGNEZ LA PÉTITION



DROIT À LA QUALITÉ DES SOINS

Dans les Hauts de France, **l'Oise est le département le moins bien doté en médecin généraliste** avec 60 médecins pour 100 000 habitants contre une moyenne régionale de 82 médecins pour 100 000 habitants et une moyenne nationale de 84 médecins.

Dans le bassin Creillois, nous accumulons les difficultés d'accès aux soins : difficultés à voir un médecin traitant, difficultés à un rendez-vous rapide avec un médecin généraliste, indisponibilité de nombreuses spécialités ou délais de consultation insupportables.

URGENCES DÉBORDÉES, MATERNITÉ FERMÉE

Notre hôpital est également en grande difficulté, **les délais d'attente aux urgences atteignent parfois des dizaines d'heures** et les patients qui devraient être hospitalisés dans des services restent sur des brancards.

Et pourtant des études ont prouvé que **les retards à l'hospitalisation lorsque la décision est prise aux urgences augmente la mortalité de tous les patients et jusqu'à 30 %** pour ceux les plus graves.

La cause des hospitalisations en couloir est simple, dans les années 2000 **l'hôpital de Creil avait 390 lits ouverts contre**

environ 250 aujourd'hui alors que la population a augmenté et qu'elle compte de **nombreuses personnes âgées qui ne peuvent être prises en charge en ambulatoire.**

La maternité de Creil est toujours fermée malgré l'absence de transport entre Creil et Senlis.

Les pompiers ou les Smurs sont régulièrement mis à contribution pour transporter des femmes sur le point d'accoucher soit sans moyen de transport, ou craignant d'accoucher avant d'arriver à l'hôpital de Senlis.



COMITÉ DE DÉFENSE DES
HÔPITAUX PUBLICS DE
CREIL ET DE SENLIS

Signez la pétition
SCANNEZ LE CODE QR



DÉFENDONS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ SIGNEZ LA PÉTITION

NOUS POUVONS PLUS ADMETTRE CETTE SITUATION !

Cette inégalité d'accès aux soins
est une inégalité territoriale.

**C'est une inégalité contraire aux valeurs
républicaines.**

Nous, citoyens du grand bassin Creillois, exigeons que
les institutions prennent leurs responsabilités.



Des centres de santé, avec tiers payant et médecins salariés doivent être créés et financés pour pallier aux déserts médicaux.



Des lits d'hospitalisation doivent être réouverts à l'hôpital de Creil pour que cesse les hospitalisations en couloir sur des brancards qui font perdre des chances au patient et empêchent d'accéder aux urgences dans des délais raisonnables.



Une maternité doit rouvrir à Creil qui a une des plus forte natalité du département, pour permettre aux femmes d'accoucher en proximité sans recourir aux services de secours dont nous avons besoin par ailleurs pour d'autres urgences.

Parce que **l'accès aux soins est un droit**, pas un privilège, **exigeons ensemble des moyens** pour notre hôpital, nos médecins, notre maternité : **signez la pétition** pour défendre notre système de santé public dans le bassin creillois.



COMITÉ DE DÉFENSE DES
HÔPITAUX PUBLICS DE
CREIL ET DE SENLIS

Signez la pétition
SCANNEZ LE CODE QR

<https://santeendangerhdf.fr/comite-de-defense-des-hopitaux-de-creil-et-de-senlis/>

